AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (23)ItemJean-Baptiste André Godin à Constant Élisée Alavoine, 9 juin 1883

Jean-Baptiste André Godin à Constant Élisée Alavoine, 9 juin 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (23)
Collation2 p. (225r, 226v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Constant Élisée Alavoine, 9 juin 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51231

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction9 juin 1883
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireAlavoine, Constant Élisée (1821-1885)
Lieu de destinationBohain-en-Vermandois (Aisne)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin annonce à Alavoine qu'il n'a pu assister à la séance du conseil municipal de Guise au cours de laquelle était examinée sa demande relative à l'arrivée d'une ligne de chemin de fer à Guise ; il l'informe qu'en l'absence de documents précis sur le tracé de la ligne, le conseil municipal a sursis à sa décision. Il l'avertit qu'à titre personnel, il ne peut s'engager à souscrire pour 1 000 F au projet sans savoir si la ligne aboutira près de l'usine du Familistère ou non. NotesLe 3 décembre 1883, sont déposés à Bohain-en-Vermandois (Aisne) les statuts d'une société pour la construction et l'exploitation d'une ligne de chemin de fer de Guise à Épehy (Somme) par Bohain et le Catelet ; Constant Élisée Alavoine fait partie des fondateurs de la société (voir en ligne : https://www.retronews.fr/journal/journal-de-la-ville-de-saint-quentin-et-de-l-arrondis sement/9-decembre-1883/615/2727019/2, consulté le 3 septembre 2023). SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page

Mots-clés

de la lettre.

Chemins de fer

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Give Juin 1885

Monmour et cher collègue,

y an he regret de mus due que une sercomatione house particuliera ma a empecha d'assistat à la seauce du Consul municipal de Guise dans laquelle votre demande à la ville a ste présente. le n'est donc que duis les ren. seignements que j'en ai que Je puris rous reprendre aujentioni de consuit à pris en seriouse. considération la semande que vous lui avez faite, mais à

gren outs suffisarmment, précis sur l'arrivée du chemin de far à quise, le conscil à juga à propos de sursain à sa décision.

- Four ce que me concerne Nous me sappeles les bonnes Despesitions que ja sout al tomoignes, de men cate, de me poid que sous munt. timer is difference in from tank gu'il y aurait pour mai à l'arriver de votre ligne soit pried de l'été. Alesament inouttreel de la. Att, sait sur un autre print de la ville Je suis donc obliges,

- Barrier Stille alarine

mor mess: de radordon met ma hisalution an face definitel qui serasait près de l'asine, comme nous me l'ave fait entherair of me seiterais pas à vous donner la inscription da mille frence que ren me decrandes. Verille agrice, Montier et cher calligue, l'assuhave be man entiere consideration.